

Décision

Générale

colonial

Décision n° 360/SG accordant une autorisation préalable de construire à M. Ismael Ali Youssouf.

n° 360/SG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
11 mars 1968

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1968

Date du numéro
25 mars 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée à M. Ismael Ali Youssouf, agent au service des Contributions, l'autorisation préalable de faire construire un immeuble comprenant un rez-de-chaussée et un étage avec un logement par niveau, sur le titre foncier n° 1090, sis rue Calmette. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire. Ce dernier sera délivré par le chef de District de Djibouti suivant la procédure réglementaire.